

<p><u>Entre</u> : Le propriétaire bailleur</p> <p>S.A. Organisations et Banquets</p> <p>Route de Dinant, 6</p> <p>5370 Barvaux-Condroz</p> <p>+32(0)83 63 44 56</p> <p>TVA BE0448.540.866</p> <p>BNP BE14 0016 0163 3583</p>	<p><u>Et</u> : Le preneur</p> <p>Nom et prénom:</p> <p>Adresse</p> <p>.....</p> <p>Tva :.....</p> <p>GSM :..... /.....</p> <p>E mail :</p>
---	---

Objet : Le preneur en location s'engage envers les propriétaires :

- A prendre les locaux dans l'état où ils se trouvent le à.....h..... et à les restituer le àh.....
- Pour la somme de € TVAC détails selon tableau au verso de ce document.
- A payer un **acompte** non récupérable de 25% du montant total de la location soit.....€ à la signature du présent contrat ou à défaut le
- A payer le **solde** soit.....€ deux mois avant la date de la location.
- A payer une **caution** de 500€ couvrant les dégâts locatifs deux mois avant la location. Celle-ci lui sera restituée déduction faite de toutes les sommes dans les 10 jours ouvrables après la remise des clés au compte numéro.....si tous les points du présent contrat et du «règlement d'utilisation des locaux et des abords » ont été respectés.
- A prendre connaissance et à respecter le « **règlement d'utilisation des locaux et des abords** ».
- Il s'agit ici d'une location de salle pour une durée déterminée. En aucun cas cette location ne sera assimilée à un bail de quelque type que ce soit.
- Le locataire est tenu de couvrir sa responsabilité locative en matière de risque incendie.

Fait à l'Art de Vivre en double exemplaire le /..... /.....

Signature du preneur

Signature du bailleur Pascale GILLARD

Description	Prix unitaire tvac	Nombre	Prix total TVAC	TVA
Les salles du rez de chaussée : S1, S2 et S3	1500€/24h00	} 1990€		0%
Les salles du 1 ^{er} étage : S4 et S5	1500€/24h00			0%
Toutes les salles et tous les gîtes	2500€/24h00			
Les charges : électricité, chauffage, eau,...	Compris		-----	---
Le nettoyage gîtes et salles	Compris		-----	---
Le parking 120 places et les jardins	Compris		-----	---
Le rangement des salles (en option)	150€			21%
L'évacuation des poubelles (si nécessaire)	100€			21%
La cuisine « traiteur » (si traiteur extérieur)	400€			21%
Acompte brasserie (softs et bières)	5€/pers/soirée			
Le gîte Carpe Diem pour maximum 16 pers.	Voir annexe			6%
Le gîte L'Épicurien pour maximum 5 pers.	Voir annexe			6%
Le nettoyyages des gîtes	45€ et/ou 80€			6%
Le petit déjeuner classique	10€/pers/jour			21%
La location de draps housse, taie d'oreiller et housse de couette	5€/pers/séjour			21%
Les taxes de séjour	Compris		-----	---
Total TVAC				
Le contrat peut évoluer au fil des demandes envoyées à l'adresse : contact@art2vivre.be				